



[MEDIA EUROPE1] Laurent Berger : "Pour certains, le télétravail ne s'est pas bien passé, il faut l'encadrer"

Le télétravail est généralisé pour ce deuxième confinement, entré en vigueur vendredi à minuit afin de lutter contre la propagation du coronavirus en France. Laurent Berger, alerte sur Europe 1 sur la nécessité de l'encadrer pour ne pas répéter les erreurs du printemps dernier.

INTERVIEW

La France est de nouveau confinée pour quatre semaines, au minimum, afin d'endiguer la deuxième vague de [l'épidémie de Covid-19](#). Le Premier ministre Jean Castex, accompagné de plusieurs ministres, [a détaillé jeudi soir les modalités de ce nouveau confinement](#). Un nouveau protocole sanitaire a notamment été mis en ligne pour les entreprises dans lequel le télétravail devient une règle. "Le recours au télétravail doit être le plus massif possible" et institué "cinq jours sur cinq" a précisé le chef du gouvernement. Laurent Berger, secrétaire Général de la CFDT, alerte sur Europe 1 sur la nécessité de l'encadrer.

>> **EN DIRECT** - [Coronavirus : suivez l'évolution de la situation vendredi 30 octobre](#)

Équipement, management, fragilité du salarié

"Pour une raison sanitaire, il faut qu'un maximum de gens puissent télétravailler mais il va falloir intégrer que pour certains cela ne s'est pas bien passé, donc il va falloir l'encadrer", souligne le syndicaliste. "En mars-avril cela s'est fait à l'arrache. Des gens l'ont très bien vécu, et d'autres l'ont vécu de façon extrêmement douloureuse."

>> [Retrouvez l'interview de Matthieu Belliard en replay et en podcast ici](#)

"Il faut avoir les conditions matérielles pour le faire, l'équipement informatique par exemple, il va falloir tenir compte aussi des fragilités de tel ou tel salarié, qui ne peut pas, pour des raisons psychologiques parfois travailler chez lui", détaille Laurent Berger. L'encadrement comporte aussi l'aspect managérial du télétravail selon lui. "Comment développe-t-on de l'empathie à l'égard de ses collaborateurs dans un moment où on ne se voit pas ?", questionne le secrétaire général de la CFDT.

Une négociation au niveau national

Depuis la fin du premier confinement, le secrétaire général de la CFDT avait indiqué être favorable au développement du télétravail, de manière encadrée tout en étant réticent à la solution 100% travail à distance. "Tout cela mérite que dans les entreprises, avec les comités sociaux et économiques, on prenne le temps de se poser, qu'on continue de discuter", ajoute Laurent Berger, en rappelant néanmoins que le message doit être le télétravail au sein des entreprises.

>> **LIRE AUSSI** - [Comment les entreprises se préparent à revenir au télétravail à grande échelle](#)

"Il y a une négociation interprofessionnelle nationale qui s'ouvre la semaine prochaine. La CFDT demande qu'on ouvre cette négociation et que l'on se quitte quand on boucle cette négociation", poursuit-il. "On ne va pas prendre un mois et demi ou deux mois dans cette période de télétravail massif pour se mettre d'accord au niveau national entre les partenaires sociaux."

Par Mathilde Durand



Liens utiles

[Laurent Berger : "Pour certains, le télétravail ne s'est pas bien passé, il fau..."](#)